

PROJET PÉDAGOGIQUE

camp vélo JUILLET 2025



**TRAJETS À
VÉLO**



CAMPING



**LOISIRS EN
NATURE**



BAIGNADE

SOMMAIRE

1. CADRE DE L'ACM.....	3
2. VALEURS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS.....	4
3. VIE QUOTIDIENNE.....	5
4. HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ	6
5. ACTIVITÉS.....	8
6. RELATIONS.....	9
7. ÉQUIPE D'ADULTES.....	10
8. TRANSPORTS.....	10
9. PARTENARIATS.....	10
10. COMMUNICATION.....	10
11. ÉVALUATION.....	11



1. CADRE DE L'ACM



Organisateur

Centre Léo Lagrange, MJC et Centre Social, 6 avenue Salvador Allende, 88000 Épinal.
03 29 31 38 97
accueil@centroleolagrange.fr
www.centroleolagrange.fr

Le Centre Léo Lagrange a pour but d'offrir à la population du quartier, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de se rencontrer, de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de devenir les citoyens responsables d'une communauté vivante. Dans cet esprit, elle a une vocation sociale et vise notamment à soutenir le rôle parental, favoriser l'insertion et la cohésion sociale.

La géographie

Implanté sur le quartier du Saut-le-Cerf dans la ville d'Épinal, le Centre Léo Lagrange est un équipement de proximité à vocation sociale et culturelle.

Les locaux

L'accueil de loisirs se déroulera en itinérance, dans plusieurs campings :

- Camping d'Étival, 41 Rue de Trieuché, 88480 Étival-Clairefontaine
- Camping "Au bord de la Bruche", 11 rue Pierre Marchal, 67570 Rothau
- Camping des Lacs, 6 Place de la Gare, 88110 Celles sur Plaine
- Camping du Château, Les Chappes 2, 88640 Granges-Aumontzey



Dates et Horaires

Rendez-vous est donné aux jeunes le 21 juillet à 8h au Centre Léo Lagrange pour le départ du séjour. Le retour du séjour est prévu le 26 juillet vers 18h au même endroit.

Une réunion d'information aux parents est prévue vendredi 11 juillet à 18h, et une matinée de préparation des bagages vendredi 18 juillet de 9h à 12h.

Moyens matériels

Durant cet accueil de loisirs, le Centre fournit tout l'équipement de cyclotourisme et de camping : vélo équipés de sacoches et porte-bagages, charette, casques, matériel de réparation, tentes, lampes, matériel de cuisine...

Si besoin et sur demande de l'équipe du matériel pourra être acheté pour le bon déroulement des activités.

Le minibus du Centre sera également mobilisé toute la durée du séjour pour le transport des jeunes si la météo ou les arrêtés préfectoraux interdisent la pratique du vélo / du sport, ainsi que pour les éventuelles urgences.

La réglementation

La structure d'accueil et ses personnels sont soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles de la convention collective de l'animation.

Pour toute question concernant la réglementation, le livret "spécial directeur et directrice accueils collectifs de mineurs", actualisé chaque année, est mis à disposition dans le bureau des animateurs. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

La communication

La première phase de communication se fera avant les inscriptions avec la publication et la diffusion de notre plaquette (par affichage, par mail, par les réseaux sociaux, sur notre site internet et par distribution directe). L'agent d'accueil sera le principal interlocuteur avec les familles, il aura en sa possession tous les éléments nécessaires afin de renseigner les familles sur les modalités de notre accueil.

Nombre d'enfants :

10 jeunes maximum, de 13 à 17 ans.

2. VALEURS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS

Projet social du Centre Léo Lagrange

« Le Centre Léo Lagrange a pour but d'offrir à la population du quartier, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de se rencontrer, de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de devenir citoyens responsables d'une communauté vivante »

Article 2 des statuts de l'association.

Trois axes d'intervention prioritaire ont été définis par le Centre Léo Lagrange dans le cadre de son projet social pour la période 2022/2025 :

- Permettre aux enfants et aux jeunes de se découvrir, de faire grandir leur autonomie et de s'épanouir individuellement et en groupe ;
- Favoriser l'équilibre familial et les liens intrafamiliaux ;
- Aider les personnes à s'ouvrir et à s'intéresser aux autres, ainsi que de trouver les dénominateurs communs entre les générations, les cultures et les différences.

Les valeurs du séjour

Pour cet accueil de loisirs en particulier, nous avons extraits quatre valeurs de ce projet social :

- **1** - Développer la cohésion de groupe, le collectif, la coopération
- **2** - Permettre aux adolescents de vivre des expériences fortes ensemble
- **3** - Poursuivre l'éducation au développement durable et à la protection de l'environnement
- **4** - Renforcer le partenariat avec les associations d'éducation populaire et les structures médico-sociales du territoire.
- **5** - Favoriser l'interculturalité

Les objectifs pédagogiques

Déclinaison des valeurs ci-dessus, les objectifs sont formulés de manière à ce que les jeunes en soient les acteurs et qu'à la fin de la semaine leur réussite puisse être évaluable :

- À travers les trajets en vélo, les jeunes auront réussi à constituer un groupe uni et solidaire, prenant en compte la sécurité et le rythme de tous.
- Lors des trajets à vélo et des activités sportives, une majorité de jeunes aura adopté une attitude d'encouragement et d'entraide.
- Dans la vie quotidienne, les jeunes auront pris leur part de tâches ménagères, de préférence de manière autonome.
- Une majorité des jeunes auront découvert une pratique nouvelle de loisirs sortant de leur zone de confort : cyclotourisme, camping, jeux en forêt, séjour collectif, veillée...
- Chaque jeune aura eu l'occasion de se dépasser, d'accomplir un "petit exploit" pour lui.
- Une majorité des jeunes sauront désigner un moment fort et mémorable dans leur séjour.
- Une majorité des jeunes auront appris quelque chose de nouveau sur la biodiversité et le cadre naturel des Vosges de manière générale.
- Les jeunes auront compris l'intérêt des déplacements à vélo et de la sobriété dans les loisirs, notamment les enjeux écologiques de ces pratiques.

Nos engagements en tant que structure organisatrice :

- communiquer le projet à l'association Jeunesse & Culture, service de prévention spécialisée, afin de faire profiter leur public de cette expérience, organiser la rencontre entre les jeunes de nos deux structures.
- Dans notre organisation, favoriser au mieux les pratiques respectueuses de l'environnement : mobilités douces, réduction des déchets, consommation sobre de ressources et d'énergie, alimentation locale et biologique



3. LA VIE QUOTIDIENNE

La journée type (indicatif)

ados	animateurs
7h30-8h30 : réveil	7h15 : réveil et préparation pour accueillir les jeunes
7h45-9h : service du petit-déjeuner	
9h-10h: toilette, habillage , rangement du campement	
10h-12h : trajet à vélo	
12h-13h : repas (pique-nique)	S'ils / elles le désirent, les animateur.ices peuvent prendre un temps de pause à tour de rôle.
13h-14h : temps calme et libre	
14h-17h : trajet à vélo	
17h : goûter, bilan de la journée	
17h30-19h : installation du campement, préparation du repas, douches	Éventuel temps de courses alimentaires . S'assurent que les jeunes accomplissent leurs tâches à tour de rôle, préparent les repas.
19h-20h : dîner.	
20h-20h30 : vaisselle et habillage pour la nuit.	
20h30-21h30 : veillée.	
21h30/22h : coucher.	rapide temps de bilan de la journée et de préparation du lendemain, au plus tard jusqu'à 22h30.
22h30 au plus tard : silence dans les tentes.	

Rythme de l'enfant

Chaque jeune a ses besoins propres. L'idée générale est de permettre aux enfants accueillis de participer aux activités à leur rythme, de s'engager physiquement mais sans s'épuiser, dans une dynamique de vacances.

Le petit déjeuner sera préparé par les animateurs et il sera possible pour chaque jeune de le prendre entre 7h45 et 9h, au rythme de son réveil. Les animateurs réveilleront les derniers dormeurs vers 8h30, pour leur laisser le temps de prendre leur petit-déjeuner.

Le repas - en pique-nique - est suivi d'un temps calme, pour bien digérer et se reposer en milieu de journée avant d'entamer la deuxième partie du trajet ou des activités. C'est un temps de liberté pour les jeunes, mais rien de sportif ou turbulent.

En fin de journée, on fait redescendre l'excitation et on propose un goûter aux jeunes. C'est un moment de bilan informel de la journée, de discussion...

Les jeunes sont ensuite mobilisés dans l'installation du campement (chaque groupe monte sa tente, installe son couchage, range ses vélos...) ainsi que dans la préparation du dîner, à tour de rôle. Chacun doit également passer à la douche.

Le temps du dîner doit être calme, notamment pour ne pas déranger les autres usagers du lieu. On peut discuter, rire, mais pas chahuter, crier ni parler trop fort. Les jeunes ne sont pas autorisés à partir avant que tout ne soit terminé, sauf pour aller aux toilettes s'ils le demandent. Il est attendu des animateurs qu'ils mangent avec les jeunes et animent également ce moment, par des discussions, de l'écoute... C'est un moment d'échange privilégié.

Après que les jeunes désignés ont fait la vaisselle et que tous les jeunes se sont habillés pour la nuit, on organise un temps de veillée, jusqu'à 21h45 / 22h au plus tard. Les jeunes doivent rentrer dans leurs tentes vers 22h / 22h30, en faisant le moins de bruit possible (vis à vis des autres usagers), et observant le silence une fois couchés.

Tâches et règles de vie

Le matin du départ, les consignes de déplacement à vélo seront précisées aux jeunes.

C'est le premier soir que le fonctionnement et les règles du séjour seront présentées aux jeunes, notamment au sujet de l'usage des campings (surtout vis-à-vis des autres usagers), du rythme des journées, des horaires de coucher, de l'usage des écrans, du respect mutuel... Ces règles de bonne conduite et de vivre-ensemble feront l'objet d'un accord oral des jeunes, d'un engagement.

Chaque jour, la préparation des repas du soir, ainsi que les rangements et nettoyages seront pris en charge par des jeunes différents, à tour de rôle.

4. HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Accueil des enfants en situation de handicap

Notre protocole d'accueil des enfants en situation de handicap est encore, à ce jour, en cours de rédaction. Pour le moment : À l'inscription, il est demandé aux parents de nous signaler si leur enfant est porteur de handicap et de nous faire part de son degré d'autonomie. Si cette autonomie a des limites importantes, contrevient à la pratique du vélo (objet spécifique de ce séjour) et que l'enfant nécessite un suivi particulier ou d'avantage d'encadrement que celui que nous pouvons fournir, nous convenons alors d'un rendez-vous avec les parents et leur enfant, en amont de l'accueil de loisirs, pour mieux connaître les spécificités de la situation de l'enfant, discuter avec eux des modalités particulières à mettre en oeuvre pour l'accueillir et trouver des solutions, dans la mesure de nos moyens.

Sécurité et santé sur les lieux

Évacuation d'urgence

En cas d'alarme pour évacuation d'urgence (incendie, gaz...), les animateur.ice.s doivent rassembler les jeunes, se munir des fiches sanitaires et de la liste de présence, faire l'appel en s'assurant que chaque enfant est bien présent puis guider le groupe vers la sortie de secours la plus proche et le point de rassemblement identifié par le camping.

Un repérage de ces lieux sera effectué avec le groupe à son arrivée, et toutes les consignes transmises.

Accident

Pour un accident mineur dont les soins peuvent être prodigués par un animateur (petits bobos), c'est l'assistant sanitaire de l'accueil de loisirs qu'il faut privilégier.

En cas d'accident plus grave, L'animateur.ice ou le directeur doivent prévenir en premier lieu les secours (Samu au 15 ou pompiers au 18). C'est le directeur qui a en charge de prévenir les parents

Sécurité et santé pendant les trajets

Lors de chaque trajet et pour toute activité, l'animateur.ice ou le directeur doivent se munir du sac pharmacie, des fiches sanitaires de chaque enfant et, dans le cas d'un trajet à vélo, du nécessaire de réparation. Pour tout déplacement, les animateur.ice.s doivent être au moins deux pour encadrer le groupe, un à l'avant et un à l'arrière. Toute traversée de route doit se faire avec des animateurs bloquant la circulation de chaque côté. Les jeunes doivent en toute circonstance avoir l'attention des animateurs, qui doivent prévenir les dangers, garder les jeunes à vue, les encadrer, les protéger, et se tenir prêts à intervenir si nécessité.

trajets à vélo

Un adulte roule à l'avant du groupe, le jeune le plus lent juste derrière lui, afin de donner l'allure générale et de guider le groupe. Consigne est donnée de ne pas le dépasser.

Un autre adulte est à l'arrière du groupe, pour fermer la marche et surveiller. Les deux encadrants doivent avoir leur téléphone portable, allumé, sur eux.

Les jeunes doivent, en toute circonstance, laisser l'équivalent d'un vélo entre eux et la personne roulant devant.

Le port du casque et du gilet de haute visibilité est obligatoire pour toutes et tous, jeunes et animateur.ice.s.

sur sentier :

Les jeunes peuvent rouler à deux de front maximum, éventuellement se dépasser en prévenant et prudemment. Le groupe n'a pas spécifiquement besoin d'être resserré, mais il est préférable que tous les jeunes restent à vue de l'adulte fermant la marche.

sur route :

Les jeunes roulent à la file indienne en serrant le côté droit de la route (environ à 1m du bord). Interdiction de se doubler ou de s'écarter. On forme une file de 10 cyclistes maximum.

Si besoin d'emprunter une bifurcation à gauche : les deux groupes se rejoignent à la file indienne, deux encadrants bloquent la circulation de chaque côté et font traverser les jeunes à la file, avec consigne de se ranger plus loin, sur la droite de la route, à un repère désigné.

Hygiène

Un lavage de main est obligatoire après chaque passage aux toilettes, avant et après chaque repas.

En cas de problème d'hygiène avec un enfant (accident de pipi, poux...), en référer à l'assistant sanitaire et au directeur de l'accueil, discrètement, sans stigmatiser l'enfant.

Tabac

Il est interdit de fumer dans les locaux nous accueillant comme à leurs abords immédiats, ainsi que pendant les temps d'activités. Les temps éventuellement possibles pour les encadrants fumeurs sont pendant leurs pauses et les temps libres des jeunes, à l'extérieur des locaux, si possible hors de vue des jeunes eux-même.

Si un jeune désire fumer, une autorisation écrite de ses parents est nécessaire, son tabac sera gardé par l'équipe encadrante et il devra se conformer aux mêmes règles que les adultes (ci-dessus.)

Alcool

Toute consommation d'alcool est interdite pendant le séjour, pour les jeunes comme pour les encadrants.



5. ACTIVITÉS

Vélo

Projet majeur du séjour, le vélo sera promu à la fois comme moyen de locomotion écologique, sain et pratique, mais aussi comme loisirs et plaisir en soi. Nous nous en servirons pour effectuer les trajets quotidiens d'un camping à l'autre, entre 35 et 55 km. Nous transporterons tous nos bagages et provisions.

Activités Nature

Lors de la journée du jeudi, matin et après-midi, nous bénéficierons des activités nature proposées par le parc de loisirs de Pierre-Percée : canoé si tous les jeunes ont leur certificat de natation, ou pédalo, tir à l'arc, baignade...

Jeux en forêt, promenades

Nous tirerons au maximum parti de l'environnement naturel des vallées du Rabodeau et de la Plaine pour proposer des activités d'extérieur et de nature : jeux en forêt, promenades, visite du lac de la Maix, des ruines du château de Salm, ascension du Donon... Selon les envies et propositions des jeunes, et sur proposition des animateur.ice.s !

Veillées

Jeux de société et jeux de rôles, contes, observation des étoiles, sorties nocturnes pour écouter les chouettes et hiboux ou observer les chauves-souris...

Camping

Si la météo et les températures le permettent, nous proposerons aux jeunes une ou deux nuits à la belle étoile, afin de se rapprocher encore plus de la nature et de l'aventure !

En cas d'alerte orage, un lieu de repli abrité, en dur, est prévu chaque jour.



6. LES RELATIONS

Posture d'autorité

Privilégier la sanction à la punition. La différence étant que la punition est souvent bête et sans signification, parfois humiliante, alors que la sanction peut être positive (félicitation, encouragement), et surtout qu'elle est en rapport avec ce qui a été fait, proportionnée, et qu'elle propose une réparation ("tu n'as pas pris soin du matériel, tu n'en auras pas pendant un certain temps", "tu as sali, tu nettoies", "tu n'as pas été gentil avec lui, maintenant tu vas l'aider sur quelque chose"). On peut éventuellement exclure un jeune, temporairement, d'une activité (s'il ne respecte pas les consignes ou les autres, s'il perturbe exprès son déroulement, ça peut être une sanction valable), mais en le faisant s'asseoir en périphérie du groupe par exemple, qu'il puisse continuer de voir et d'écouter, sans l'humilier.

Sur la prise de parole, éviter les cris ou de hausser excessivement le ton, rester ferme mais calme et raisonnable.

Rapports affectifs et tactiles

Pour encourager, reconforter, attirer l'attention ou soigner, l'adulte s'assure du consentement du jeune pour le contact.

En cas d'urgence, pour raison de sécurité, si le jeune se met lui ou les autres en danger, ou s'il a besoin d'être amené au calme un instant, il peut être nécessaire de le tenir ou retenir, mais sans violence et jusqu'à retour au calme ou à la sécurité.

Dans les rapports affectifs, il est attendu des encadrants qu'ils restent à leur place d'animatrices et animateurs, bienveillants et attentionnés, mais sans excès, de garder une distance professionnelle avec le public accueilli.

Attitude générale des encadrants

Il est attendu des encadrants d'adopter une attitude pédagogique, adulte et responsable.

Envers le public accueilli :

- montrer l'exemple en toutes circonstances
- langage et attitude polis
- tenir ses promesses, être juste dans ses décisions, traiter tous les jeunes avec équité
- faire respecter les règles de vies et la répartition des tâches décidées collectivement
- s'adapter néanmoins aux besoins particuliers des jeunes.
- veiller prioritairement à la sécurité de tous, physique comme affective.
- animer tous les temps avec les jeunes, et pas seulement les activités : garderie, temps calme, repas, trajets... C'est à dire ne pas être passif dans une seule attitude de surveillance, mais être dans l'échange, la proposition, le jeu, donner de l'énergie, de l'enthousiasme, faire vivre le groupe.
- Instaurer une relation de confiance avec les parents : chacun saura se rendre disponible lors des moments d'accueil et de départ afin de répondre à leurs éventuelles questions, de les rassurer et de pouvoir échanger toutes les informations concernant l'enfant.

Avec les collègues :

- appeler à l'aide si on en a besoin, demander assistance et conseil.
- respecter chacun, être dans la discussion et la coopération même en cas de désaccord ou de problème.
- respecter également les décisions prises collectivement comme par la hiérarchie, le règlement intérieur et le projet pédagogique.
- être ponctuel et rigoureux dans son travail
- faire remonter à la direction tous les problèmes et informations importantes, quels qu'ils soient, dans l'équipe ou concernant les enfants.
- en cas de problème avec un jeune, ne pas prévenir directement les parents mais en faire part au directeur de l'accueil qui, lui, s'en occupera.



7. L'ÉQUIPE

Pauses

Chaque encadrant de l'accueil de loisirs a droit à une pause d'une heure en milieu de journée. Elle peut être pendant le temps de repas ou pendant le temps calme, en coordination avec ses collègues afin qu'il y ait tout le temps une équipe suffisante pour encadrer les enfants.

Cette pause peut cependant être compliquée à mettre en oeuvre, il faut alors s'adapter aux contraintes.

Équipe et rôles

Directeur : Vincent Zuanella

Assistant(e) sanitaire : Vincent ZUANELLA

Animatrice : Samantha HADDAD

8. TRANSPORTS

Nous nous déplacerons à vélo.

9. PARTENARIATS

Le séjour se déroule en partenariat avec l'entreprise "100 Détours", qui révisé notre parc de vélos et à qui nous louons les services d'une éducatrice sportive spécialisée dans le vélo, pour l'encadrement du séjour.

10. COMMUNICATION

Informations

Les parents seront informés sur le contenu de la semaine : programme d'activités, menus... par une réunion d'information le vendredi 11 juillet 2025 à 18h au Centre Léo Lagrange.

Les parents auront la possibilité de poser toutes leurs questions au directeur à ce moment là, ainsi qu'au départ des enfants.

Ce projet pédagogique sera disponible sur notre site internet ainsi que sur place, dans nos locaux à Épinal et avec nous lors du séjour.

Photographies et nouvelles

Avec l'accord des parents, des photographies et des nouvelles du séjour seront régulièrement publiées sur un groupe Whatsapp privé.



11. ÉVALUATION

Évaluation par les jeunes

À la fin de chaque journée, un temps formel de discussion et d'évaluation de la journée sera mené par l'éducatrice et le directeur auprès du groupe, afin de recueillir les impressions, émotions et remarques des jeunes, ainsi que pour mesurer ce qu'ils ont appris et retenu.

Les objectifs pédagogiques de notre projet sont formulés de manière évaluable, il revient à l'éducatrice et au directeur de mesurer leur degré de réussite.

Évaluation des stagiaires BAFA

Aucun stagiaire BAFA ne sera présent sur ce séjour.

